



Pour publication immédiate : 02/10/2018

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

LE GOUVERNEUR CUOMO SIGNE UNE LOI AUTORISANT LES ANIMAUX DOMESTIQUES DANS LES TRANSPORTS PUBLICS EN CAS D'ÉTAT D'URGENCE ET D'ÉVACUATION

Élargissement de la loi pour autoriser les animaux domestiques dans les transports en commun de l'Autorité portuaire

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a signé aujourd'hui une loi (S.7112/A.4956) autorisant les animaux domestiques à monter à bord de tout service de transport public en cas d'état d'urgence et d'évacuation. Cette loi élargit la loi existante pour inclure le transport en commun de l'Autorité portuaire (Port Authority) et est conforme aux plans actuels des opérations d'urgence qui répondent aux besoins des animaux et des propriétaires d'animaux domestiques.

« Pour de nombreux New Yorkais, leurs animaux domestiques sont des membres de leur famille, et personne ne devrait être forcé de les abandonner en cas d'évacuation », **a déclaré le Gouverneur Cuomo.** « Je suis fier de signer cette loi pleine de bon sens et sans cruauté pour reconforter les propriétaires d'animaux en période de détresse. »

Pendant le Super ouragan Sandy, de nombreux propriétaires d'animaux domestiques ont refusé d'évacuer quand on leur a demandé de le faire parce qu'ils ne pouvaient pas emmener leurs animaux domestiques en lieu sûr avec eux. Cette situation de refus d'évacuation a non seulement mis en danger la vie des résidents et des animaux domestiques sans défense, mais aussi celle du personnel d'urgence qui lutte pour les évacuer.

Le Sénateur Andrew Lanza a déclaré : « Je remercie le Gouverneur Cuomo d'avoir ratifié cette loi. L'an dernier, nous avons travaillé ensemble pour faire en sorte que les animaux domestiques puissent être transportés dans les autobus et les trains de la MTA en cas d'état d'urgence d'évacuation. Cette loi élargit la portée en veillant à ce que les mêmes mesures visant les animaux domestiques soient en place pour tous les transports en commun fournis par l'Autorité portuaire. Cette loi permettra de s'assurer que la vie des résidents, des animaux domestiques sans défense et du personnel d'urgence qui luttent pour aider aux évacuations ne soit pas inutilement mise en danger ».

La membre de l'Assemblée Linda B. Rosenthal a déclaré : « Les animaux domestiques sont des membres de la famille, et on ne devrait pas s'attendre à ce que quelqu'un laisse un membre de sa famille bien-aimé derrière lui pour se débrouiller seul dans une catastrophe naturelle. Cette loi garantira que tous les New Yorkais, qu'ils soient à deux ou à quatre pattes, pourront se réfugier en sécurité dans tous les moyens de transport public disponibles, y compris ceux exploités par l'Autorité portuaire de New York et du New Jersey ».

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse www.governor.ny.gov
État de New York | Chambre Exécutive | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418

[SE DÉSINSCRIRE](#)